

Déclaration de Vincent Le Meaux : Maternité de Guingamp : annonce d'une fermeture programmée

Déclaration de Vincent Le Meaux

Maternité de Guingamp : annonce d'une fermeture programmée

À l'occasion de la réunion organisée ce mercredi matin par la Direction générale de l'Agence régionale de santé Bretagne, un bilan a été présenté aux élus du territoire, suite à la suspension de la maternité de Guingamp. Ce point d'étape, inscrit dans le prolongement des travaux de la mission d'expertise médicale, a donné lieu à des échanges nourris entre les représentants de l'État et les élus de l'aire urbaine de Guingamp.

Malgré une présentation se voulant rassurante de l'ARS, évoquant la montée en charge de l'offre libérale en sages-femmes, l'absence de surcharge dans les maternités de recours, et l'« adaptation » de la population, le constat politique est tout autre.

Avec les élus du territoire, j'affirme en tant que Président de Guingamp-Paimpol Agglomération, avec force, notre attachement au maintien d'une maternité avec accouchements à Guingamp.

"La maternité ne peut devenir un souvenir. Il en va de l'égalité d'accès aux soins, de la confiance dans l'hôpital public et de la justice territoriale."

Depuis 2018, les habitants subissent une orientation de fermeture décidée par le GHT. Cette situation ne peut plus durer : il est urgent de garantir un accès local aux soins pour tous.

Au-delà du cas de Guingamp, une inquiétude plus large émerge sur une stratégie nationale de désengagement des maternités de proximité.

Lors de la Conférence territoriale de l'action publique (CTAP), fin mai, à l'appui d'une étude académique, il a été clairement évoqué que la tendance démographique baissière à l'horizon

2040 devait amener l'État à repenser son organisation territoriale. Si cela concerne déjà la carte scolaire en Bretagne, cela concernera inévitablement demain le réseau hospitalier, avec, sans doute, d'autres fermetures programmées de maternités disposant d'un service d'accouchement.

« Si l'on commence à planifier les fermetures de services publics au nom d'une démographie anticipée, alors à quoi bon parler d'aménagement du territoire, d'attractivité ou de revitalisation rurale ? Il faut inverser la logique : c'est en maintenant les services qu'on permet à la population de rester... ou de revenir. »

Dans ce contexte, le vote récent à l'Assemblée nationale en faveur d'un moratoire de trois ans sur les fermetures de maternités, porté par le groupe LIOT avec un large soutien parlementaire, renforce la légitimité des demandes locales. Guingamp-Paimpol Agglomération appelle l'État à traduire cette volonté dans les faits, en suspendant toute démarche pouvant conduire à une fermeture définitive de la maternité de Guingamp.

J'appelle solennellement l'État et l'ARS à ne pas entériner, par étapes, une fermeture définitive sous couvert d'évaluations techniques ou de bilans intermédiaires.

« Le territoire reste mobilisé pour défendre une offre de soins digne, accessible et de proximité, pour toutes et tous »

Votre contact

Guingamp-Paimpol Agglomération

02 96 13 59 59

contact@guingamp-paimpol.bzh